

Note aux parents et aux collégiens

L'EPS au Collège André Theuriet en période de Covid

La crise sanitaire nous oblige à réorganiser le fonctionnement de l'EPS pour cette année 2020-2021. Afin de pouvoir reprendre les cours dans les différentes installations sportives, nous devons respecter un certain nombre de règles sanitaires générales, spécifiques à l'EPS et propres aux installations qui nous sont prêtées par la communauté de communes.

Rappel : les horaires de cours sont les suivants : 8h-10h ; 10h-12h ; 13h30-15h30, 15h30-17h30.

Les élèves viendront en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Dans tous les cas, les cours commencent dans la cour de récréation et se terminent dans la cour une fois que les enseignants ont reconduit les élèves au collège à la fin du cours d'EPS.

1. Port du masque sur le visage

A l'exception des phases d'activité physique, les élèves portent le masque en tout temps, en tous lieux : appel dans la cour, déplacements et dans les installations, y compris dans les vestiaires. A la fin de la séance, les élèves remettent leur masque et passent aux vestiaires pour se changer en portant leur masque.

2. Appel dans la cour et vérification du matériel

Les élèves porteurs de leur masque sont rangés à côté du réfectoire. Ils doivent être en tenue de sport. Pour pratiquer au gymnase une paire de chaussures de sport avec des semelles propres est obligatoire. Les élèves changeront d'affaires et passeront par les vestiaires uniquement à la fin du cours d'EPS à raison de 6 élèves maximum par vestiaire.

3. Déplacements vers les installations

Lors des déplacements encadrés par les professeurs d'EPS, les élèves portent leur masque et respectent les mesures de sécurité qui seront rappelées en début d'année. Pensez aux parapluies quand il pleut.

4. Arrivée sur les installations

A l'arrivée sur les installations, les enseignants désinfectent les mains des élèves avec du gel hydroalcoolique et ils dirigent les élèves vers les tribunes (rangée du bas au gymnase) qui déposent leurs sacs de sport. Les élèves écoutent les consignes des enseignants puis ils rangent leur masque, dans un sac congélation tiré de leur sac de sport, juste avant de commencer la pratique physique.

5. Affaires d'EPS

Les installations municipales sont utilisables sous conditions : masque obligatoire et pas plus de 6 élèves en même temps dans les vestiaires. Aucune affaire ne sera déposée dans les vestiaires qui devront rester vides. Les habits de rechange sont dans les sacs de sport qui seront posés dans les tribunes durant le cours. De même, le masque sera placé dans un petit sachet prévu à cet effet et placé dans le sac de sport. Les élèves viendront en cours, vêtus de leurs affaires d'EPS. Il faudra également se munir d'une gourde ou d'une bouteille d'eau minérale afin d'éviter le passage au point d'eau du vestiaire.

Au stade ou au gymnase :

A l'arrivée sur les installations, les élèves suivent les parcours fléchés et déposent leurs sacs et leur masque dans les tribunes. A la fin du cours, les élèves reprennent leurs sacs, remettent leur masque et vont se changer dans les vestiaires : 6 élèves maxi par vestiaire.

Les élèves externes seront autorisés exceptionnellement à ne pas passer par les vestiaires car ils pourront se changer ultérieurement à la maison.

Les élèves demi-pensionnaires devront par contre passer par les vestiaires pour se changer par mesure d'hygiène et pour le respect du protocole sanitaire.

Pour le cours de 15h30 à 17h30: tous les élèves pourront rentrer au collège sans se changer.

S'ils ont cours au gymnase, ils apportent aussi une paire de chaussures d'EPS aux **semelles propres**

6. Activités physiques proposées en période de Covid

En raison du contexte sanitaire et en attendant une évolution de la pandémie favorable à la pratique de l'activité physique sans contraintes sanitaires, les activités physiques que nous proposerons cette année seront limitées à des activités qui permettent dans la mesure du possible de respecter la distanciation physique de 2m. Ainsi les sports collectifs, les sports de combat et les sports nécessitant un contact ne sont pas programmés jusqu'à nouvel ordre.

7. Cross du collège

En raison du contexte sanitaire, il nous sera impossible d'organiser le traditionnel cross du collège cette année.

Les professeurs d'EPS

Thomas BIETZER

Gérard MERCURIALI

Le Principal

Francis MANIN